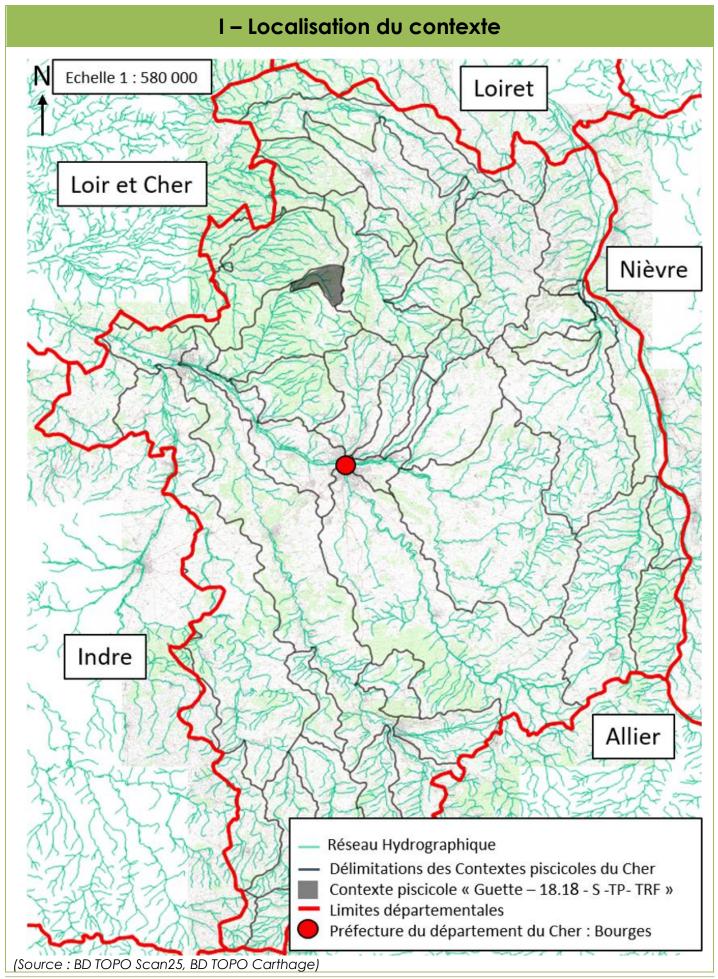
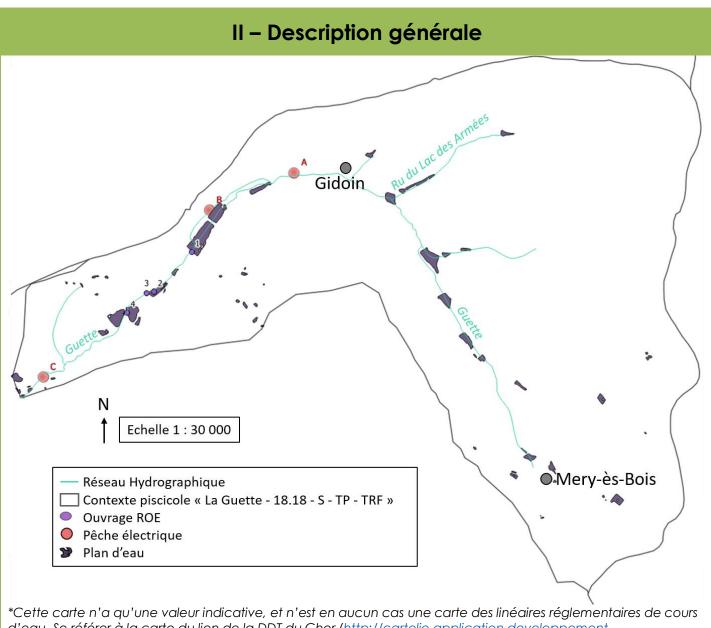
GUETTE - 18.18 - S - TP - TRF







*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires règlementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

PDPG FDAAPPMA18 Guette – 18.18 – S – TP – TRF

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

La Guette s'écoule dans la région naturelle de la Sologne, dans un environnement forestier au relief légèrement marqué, hormis en amont où l'on trouve quelques zones agricoles au niveau de la commune de Méry-es-Bois (Source: Chambre d'agriculture du Cher). Situé au nord du département, ce contexte représente l'ensemble du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Mery-ès-Bois. La Guette est un affluent en rive droite du Barangeon avec lequel elle conflue au niveau de la commune de Neuvy-sur-Barangeon.

C'est un cours d'eau classé en première catégorie piscicole.

Ce contexte est placé en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) « nappe du Cénomanien » pour les masses d'eau souterraines. Les ZRE sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement, comme des "zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins" (Source : eaufrance.fr). La Guette est également dans la ZRE de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (Source : SIGES.BRGM). Aucun prélèvement n'y est déclaré dans la nappe « Val du Cher » du Cénomanien (Source : AREA Berry 2017).

Toutes les parcelles des communes du contexte ont été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).

De nombreux plans d'eau par barrage ou sur source sont présents dans ce contexte piscicole, ce qui occasionne plusieurs types de perturbations : rupture de la continuité écologique, perte de linéaire salmonicole, contacts rivières/étangs pendant les hautes eaux et départ d'espèces indésirables ou nuisibles, restitution d'eaux de surface réchauffées car absence de système de moine, départ de sédiments fins et d'espèces nuisibles (ou indésirables) lors de vidanges, ruptures de digues pendant les épisodes de crues...

N.B: Une crue importante en 2016 a occasionné la rupture de digues de plusieurs étangs dans ce contexte. A ce jour le plan d'eau de Fontenille sur le Barangeon, ainsi que le plan d'eau situé à la confluence entre la Guette et le ruisseau du Lac des Armées n'ont pas été remis en eau suite à la rupture de leurs digues il y a quelques années.

Une partie importante du linéaire de la Guette correspond aujourd'hui à des dérivations de plans d'eau, ce qui a modifié la morphologie et le profil en long de son lit mineur de manière importante. Ces secteurs présentent une uniformisation des écoulements et des habitats piscicoles, ainsi qu'un colmatage important (sables et limons). De plus, un phénomène de colmatage sableux de sédiments grossiers s'observe dans des secteurs où la morphologie du lit mineur ne semble pas dégradée (amont de la D926 par exemple). Comme pour le contexte piscicole du Barangeon, il parait aujourd'hui nécessaire d'intervenir sur les différentes causes de cet « ensablement anormal » des lits mineurs afin d'endiguer cette problématique généralisée.

Le régime thermique de la Guette satisfait correctement les besoins de la truite fario, espèce particulièrement sensible à ce facteur abiotique (préférendum thermique : 4°C à 19°C). On y retrouve des populations d'écrevisses américaines (Source : AFB, FD18), ainsi que des poissons issus de plans d'eau (carpe, brêmes,... / source : prospection écrevisses 2018 FDAAPPMA18).

N.B: Historiquement, la Guette est décrite comme jouant le rôle de ruisseau « pépinière » pour le contexte du Barangeon, avec une capacité de recrutement bien supérieure à sa capacité d'accueil. De nos jours, la reproduction de truites fario au sein de ce contexte n'est pas connue. Très peu de truitelles sont échantillonnées lors des pêches électriques, et elles sont probablement issues d'alevinages. Le secteur a été peu prospecté pour la recherche de nids et/ou de secteurs de reproduction car il y a des difficultés d'accès dans les propriétés privées qui longent le cours d'eau.

N.B: L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

III – Données générales								
Limites contexte (Bassin Versant associé)		Amont	Etang de Méry-ès-Bois (Coordonnées XY : 651700, 6690485 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)					
		Aval	Confluence avec le Barangeon (Coordonnées XY : 645691, 6691273 Lambert 93)					
			(Source : BD TOPO Scan25)					
		Amont en	Le ru de la Duranderie (Rive Droite ; 1,5 km) Le ru du Lac des Armées (Rive Droite ; 1,5 km)					
		aval	Le ru de Gidoin (Rive Droite ; 0,4 km)					
Aff	luents		(Source : BD Carthage)					
		Affluents d'autres contextes adjacents	/					
Longueur en eau		Linéaire du cours principal	Guette : 9,5 km (Source : BD Carthage)					
		Linéaire total	Guette et ses affluents : 15,3 km (Source : BD Carthage)					
Plans d'eau		Présence : ~ 60 plans d'eau (31 ha) - 1 plan d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 1,24 % (Source : BD TOPO SURFACE_EAU)						
Surface contexte / bassin versant		Surface du contexte : 25 km² Surface totale du bassin versant « Yèvre » : 1191 km² Le contexte représente 2,1 % des BV						
Débit (cours principal)		(Source : BD QGIS FDAAPPMA18) La Guette (Source : Banque HYDRO 2017) ND						
		Altitude amont	236 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)					
	Naturelle	Altitude aval	153 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)					
Pente moyenn e		8,7 ‰						
	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrage s (sur le cours	 ROE87739 Etang de la Guette : absence de passe-à- poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable) 					

PDPG FDAAPPMA18

2) ROE87740 Seuil en rivière de l'étang de la Grotte : rivière principal) de contournement, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable) 3) ROE87741 Barrage en remblais de l'étang de la Grotte : rivière de contournement, hauteur de chute de 0 mètre (franchissable) 4) ROE87742 Etang de la Grotte : absence de passe-àpoissons, hauteur de chute de 2 mètres (infranchissable) D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source: BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection. Hauteur cumulée H.C = 2.5 mètresréférencée 8,5 ‰ Taux Taux d'Etagement : 3,01 % (Catégorie 1 / très bon) d'étagemen Taux de Fractionnement: 0,03 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 2,4 km t (et autres) Rang de Strahler Rang de Strahler : 1 2 3 4 (Source: BD SYRAH) Couche de sables et d'argiles vertes et à silex issues de l'altération du Crétacé supérieur pour l'ensemble du contexte. Géologie Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « La Sologne ». (Source : BRGM) Système d'assainissement Collectif **Assainissement** Méry-ès-Bois : STEP/STEU 410 EqHab «conforme en équipement et en performance » (Source: assainissement.developpement-durable.gouv.fr).

Filtres plantés 2014 (Source: SDAGE Loire-Bretagne).

Rejet de STEP/STEU dans la Guette (Source : SDAGE Loire-Bretagne)

(Source: SDAGE Loire-Bretagne)

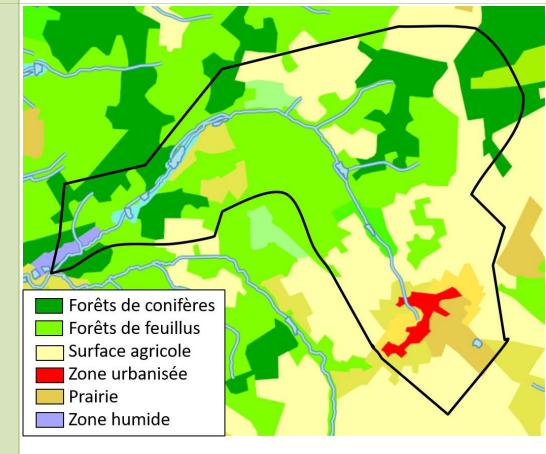
(Source: assainissement.developpement-durable.gouv.fr).

Système d'assainissement non-collectif

Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » :

https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source: DGCL).

Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)



La grande majorité du contexte de la Guette est situé en zone forestière de la « Sologne ». La tête de bassin est quant à elle en zone agricole et faiblement urbanisé. (Source : BD Corine Land Cover)

Industrie	/						
Statut foncier	Non domania	Non domanial (privé)					
L.214-17 Mesures réglementaires de protection		Cours d'eau du BV de la Guette. 6635 à 6640. « La Guette et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec le Barangeon » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)					
,	L.214-17 Liste 2	Cours d'eau du BV de la Guette. 892 à 897. « La Guette et ses cours d'eau affluents de la source					

Occupation du sol

		jusqu'à la confluence avec le Barangeon »
		- · ·
		(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	Décret Frayères	 Liste 1 Frayères poissons « Source du Barangeon « Bellevue » jusqu'à la confluence avec le ru des Noues » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
	Autres	- Natura 2000: A) «Sologne» B) « Massifs forestiers et rivières du Pays Fort» - ZNIEFFI: 1) «Suintements du ru du Lac des Armées» 2) «Tourbière de la Guette» - ZNIEFFI: 1) «Vallée du Barangeon» 2) «Forêt de Saint-Palais» - Réserve Biologique n°734: La Guette avec ses affluents et sous-affluents. - Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source: DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire). (Source: DDT18 / Legifrance.gouv.fr)
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-	Bretagne / SAGE Yèvre Auron (Mise en Œuvre)
Structure Locale de Gestion	(Source : fede	MA de Neuvy-sur-Barangeon «La Truite saumonée du geon » erationpeche 18.fr) cat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre

Enjeux PLAGEPOMI	
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	CTMA « Barangeon »

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état									
Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéanc e	Objectif Ecologiqu e / échéance	Objectif Chimique / échéanc e	Etat écologiqu e (date)	Etat chimique (date)		
FRGR218	La Guette et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluenc e avec le Barangeon	1ère catégorie piscicole Contexte salmonicol e Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	Bon (2016) Station 04067210 Guette à Neuvy-sur- Barangeon	ND (2016) Station 04067210 Guette à Neuvy-sur- Barangeo n		

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

	V – Peuplement						
Domaine	Salmonicole						
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)						
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Anguille (ANG), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA)						
Etat fonctionnel	Très Perturbé						
Zonation piscicole	Zone salmonicole						
Biocénotypes	Zone salmonicole Zone intermédiaire truite et ombre B4-5 Guette (Source : PDPG 2002) B4-5 historique (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)						
Peuplement actuel	CHA, TRF, LPP, LOF, CHE, GOU, PES, ANG, OCL						
Peuplement potentiel	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI, CHE, GOU, ANG, APP						
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)						
Présence d'espèces invasives	Ecrevisse américaine (OCL), Perche Soleil (PES)						

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
(Gidoin) / La Guette (FRGR2183)	2017	IPR = 14,30 « Bon Etat » (Source : SCE Laboratoire d'hydrobiologie)	CHA, TRF, LPP, LOF, CHE, GOU, PES, ANG, OCL	Pêche complète
B La Basse Brosse (Neuvy-sur- Barangeon) / La Guette (FRGR2183)	2012	IPR = 16,20 « Etat Médiocre » (Source FDAAPPMA18)	CHA, TRF, LPP, LOF, CHE, PES, OCL	Pêche complète
(Neuvy-sur- Barangeon) / La	2016	IPR = 12,49 « Bon Etat » (Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète
Guette (FRGR2183)	2007	IPR = 19,01 « Etat Médiocre » (Source OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)	ND	Pêche complète
C Les Tourbières (Neuvy-sur- Barangeon) / La	2015	IPR = 10,50 « Bon Etat » (Source : FDAAPPMA18)	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, GOU, SPI, PER, PES, ROT	Pêche complète

Guette (FRGR2183)				
----------------------	--	--	--	--

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin de la Guette montre un glissement de classe biotypologique. En effet, l'impact des plans d'eau et de la succession d'aménagements ont provoqué une diminution des populations de truites dans le contexte.

Ainsi, on note la présence en bonne densité des espèces accompagnatrices de la truite fario, bien que cette dernière ne soit présente qu'en trés faible abondance. La présence de ce cortège montre une qualité globale du milieu perturbée.

Par ailleurs, on note la présence faible de l'anguille européenne, malgré une forte problématique de continuité écologique en aval.

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Autres paramètres

Classe de qualité					
Très bonne					
	Bonne				
Moyenne					
Mauvaise					
Très mauvaise					

Stations / Cours	Paramètres (SEQ- Eau v2)	Dates						
d'eau		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
« La Basse Brosse » (Neuvy-sur- Barangeon) / La Guette (FRGR2183)	Pesticide	Bon						
	MES / Turbidité							
	Bilan O2							
	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN	14	16	18	19			
	IBMR							
	IBD	15,1	14	14,7	14,8	15,5		

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale Tmj max : Température moyenne journalière maximale ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières

Tmp: Température moyenne de la période

Tm30j max: Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds

Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C %j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C %j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C

%j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel:

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C

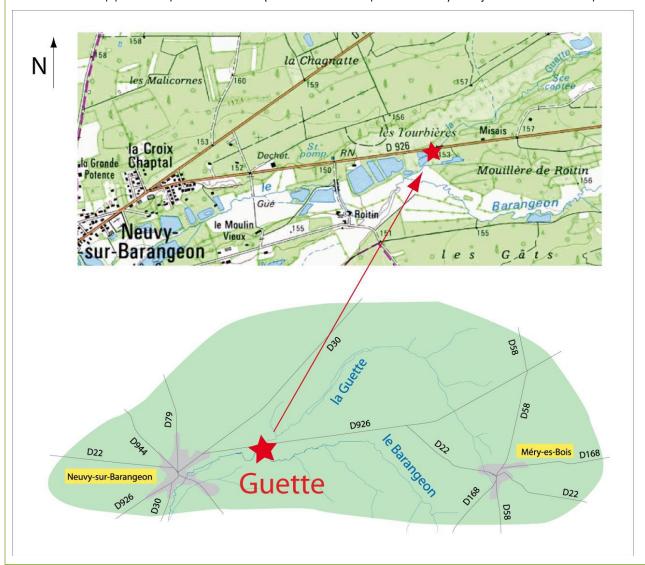
- Limite de tolérance : 0°C à 4°C

Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C

Limite létale inférieure : ≤ 0°C
 Limite létale supérieure : ≥ 25°C

Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C

- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C



Stations / Cours	Variable thermique	Dates							
d'eau		2016 - 2017	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009
	Tmj min							2,50	2,00
	Tmj max							20,40	22,70
« Les Tourbières »	Tmp							11,83	12,53
(Neuvy-sur- Barangeon) / La Guette (FRGR2183)	Tm30j max							19,14	20,41
	%j Tmj 4-19							89	74
	%j Tmj <4							6	10
	%j Tmj >19							5	16

D'après les données thermiques acquises sur le contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du referendum thermique de la truite fario durant 75 à 90% de l'année (entre 4°C et 19°C). Les températures maximales étant peu élevées, on peut considérer que le régime thermique de ce cours d'eau est moyennement satisfaisant pour la truite fario.

(Source: Données FDAAPPMA18)

- 4 km de rives de parcours pour la pêche sur la Guette. Eaux non domaniales 1ère catégorie. (Source : federationpeche 18.fr)		VI – Ges	tion et halieutisme						
Parcours de pêche DDT 18, AFB Région Centre	Classement piscicole	1ère catégorie piscicole							
AAPPMA de Neuvy-sur-Barangeon « La Truite saumonée du Barangeon » Sociétés de pêche non agréées N Echelle 1:30000 Gidoin Parcours de pêche 1) AAPPMA de Neuvy-sur-Barangeon « La Truite saumonée du Barangeon » - 4 km de rives de parcours pour la pêche sur la Guette. Eaux non domaniales 1 lem catégorie. (Source : federationpeche 18.fr)		DDT 18, AFB Région							
Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pêche Parcours de pâche Parco	AAPPMA de Neuvy-sur-Barangeon « La Truite saumonée du Barangeon » 21 adhérents (Effectifs 2017) 38 adhérents (Effectif 2016)								
Parcours de pêche 1) AAPPMA de Neuvy-sur-Barangeon « La Truite saumonée du Barangeon » - 4 km de rives de parcours pour la pêche sur la Guette. Eaux non domaniales 1 ère catégorie. (Source : federationpeche 18.fr)		pêche non	/						
Réserves de pêche /	Parcours de pêche	1) AAPPMA de Neuvy-sur-Barangeon « La Truite saumonée du Barangeon » - 4 km de rives de parcours pour la pêche sur la Guette.							
	Réserves de pêche	1							
Type de gestion appliquée les 5 dernières années - ND (Riverains)	appliquée les 5	- ND (Riverain	s)						
 AAPPMA Neuvy-sur-Barangeon « La truite saumonée » (Quantité ND) truite fario (TRF) (Quantité ND) truite arc-en-ciel (TAC) (Source : federationpeche 18.fr)		 (Quantité ND) truite fario (TRF) (Quantité ND) truite arc-en-ciel (TAC) 							

VII – Diagnostic et facteurs limitants								
FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION					
Importance de l'impact			Impact sur la fonctionnalité du milieu vis- à-vis- de l'espèce repère					
	Nature & Localisation	Effets	R Recrutement	A Accueil				
	Homogénéité des habites des écoulements du d'eau, modification pente du cours d'eau dégradée / linéaire important de dérivations de plans d'eau sur cours Dégradation/disparities frayères à truites for Reproduction limitées espèces lithophiles		Impact fort	Impact fort				
Facteur principal		Impact négatif sur la migration des espèces piscicoles et le transfert des sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact fort				
	Présence d'étangs et de plans d'eau sur	substrat en aval						
	COURS	Réchauffement des eaux en aval via un « effet plan d'eau »	Impact modéré	Impact modéré				
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit du plan d'eau	Impact fort	Impact fort				
		Apport d'espèces limnophiles	Impact modéré	Impact faible				
Ra	ppel bilan fonctionna	Très Pe	erturbé					

VIII – Synthèse des actions préconisées								
Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Gestion des plans d'eau 1 A « Prévenir toute nouvelle dégradation du milieu »	MIA0401 « Réduire I'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »	Tout le contexte	FRGR2183	Limiter I d'espèces dans les con Perme reproduc développe truite far espèces cib	limnophiles ours d'eau ettre la ction et le ement de la io et des oles dans de conditions d'eau et	Limiter les apports en MES et le colmatage en aval Limiter la modification de la température et la dégradation des eaux restituées en aval des plans d'eau Augmenter les débits alloués aux cours d'eau (éviter les assecs en aval de plans d'eau) Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année	MIA04 « Mesures de gestion des plans d'eau »

Restauration de la continuité écologique 1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau » 1D « Assurer la continuité longitudinale » 9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration » 9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »	MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »	Tout le contexte	FRGR2183	Déconnexion, effacement des plans d'eau sur cours Rétablissement de la migration des espèces piscicoles, décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones de reproduction Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau	Déconnexion, effacement des plans d'eau sur cours Rétablissement de la continuité écologique Transport sédimentaire naturel facilité Suppression de «1'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat pisciole lothique Amélioration de la qualité physicochimique du cours d'eau	MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »
--	---	------------------	----------	--	---	---

	Restauration du lit mineur 1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux » 1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »	MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »	Parties du lit mineur en dérivation de plans d'eau	FRGR2183	Rétablissement d'une population piscicole en bon état Augmentation de la surface habitable disponible (abris, zone de reproduction) Diversification de la mozaïque habitationnelle (déflecteurs, banquettes, recharge en granulats)	Amélioration de la morphologie des dérivations de plans d'eau Restaurer une mozaïque habitationnelle hétérogène et de meilleure qualité pour les espèces aquatiques Diversification des écoulements (décolmatage du substrat, meilleur oxygénation)	MIA02 « Mesures de restauration hydro- morphologique des cours d'eau »
2	Etude et suivis sur le milieu 1H « Améliorer la connaissance »	MIA0101 « Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »	Tout le contexte	FRGR2183	Etude à long terme du phénomène de colmatage sableux, ainsi que ses différentes causes, afin de déterminer son caractère plus ou moins « normal » et les solutions éventuelles (Cf fiche contexte du Barangeon)	MIA01 « Etude globale et schéma directeur »	Etude et suivis sur le milieu 1H « Améliorer la connaissance »

IX -Gestion piscicole préconisée

Gestion Raisonnée

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de re-empoissonnement autorisé en soutien aux populations piscicoles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Gestion globale préconisée sur le contexte

Rappel: interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons: Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés: écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens: Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).